

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Entretiens, tests, regards croisés et analyse réflexive

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Définition du projet professionnel défini dans le document de synthèse et recueil de la satisfaction par questionnaire (fin de prestation - plus à 6 mois)

MODALITÉS

- Présentiel, distanciel, mixte

FINANCEMENTS

- Compte personnel de formation (CPF)
- Congé de reclassement
- Plan de développement des compétences
- FNE Formation

CONTACT ADMINISTRATIF POUR VOUS INSCRIRE

- Aurélie BERTOLOTTI - Tél : 07 44 93 57 35 - abertolotti@vakom.fr - www.vakom.fr

RESSOURCES MISES À DISPOSITION

- Centre de ressources (revues professionnelles, économiques, presse, fiches métiers, annuaires, CCI, annuaires formation, cahier, ONISEP, internet...)
- Salle de travail
- Un réseau de partenaires VAKOM spécialistes de divers secteurs d'activité

DÉLAI D'ACCÈS

- Possibilité de commencer sous 15 jours

TARIFS

L'article L. 6323-4 du Décret n° 2024-394 du 29 avril 2024 art. 1 Journal Officiel du 30 avril 2024 prévoit que la participation obligatoire au financement des formations éligibles au compte personnel de formation correspond à une somme forfaitaire dont le montant est fixé à cent euros et revalorisé chaque année par arrêté en fonction de l'indice mensuel des prix à la consommation hors tabac des ménages. Cette participation n'est pas due par le demandeur d'emploi et par le titulaire d'un compte personnel de formation, lorsque la formation fait l'objet d'un abondement de son employeur, y compris lorsque cet abondement est versé par l'employeur en application d'un accord d'entreprise ou de groupe, d'un accord de branche ou d'un accord conclu par les organisations syndicales de salariés et d'employeurs gestionnaires d'un opérateur de compétences.

LIEUX ET ACCÉSSIBILITÉ

- Locaux VAKOM La Base Business - 10 Av. Général Leclerc Maréchal de France
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE



VAKOM est particulièrement attentif à l'intégration des personnes en situation de handicap. Aussi, en cas de handicap nécessitant une adaptation de bilan de compétences, contactez-nous, nous étudierons alors les possibilités pour vous accueillir dans les meilleures conditions.
Référent Handicap : Stéphane DELPECH - sdelpech@vakom.fr - 07 71 69 62 98

Mise à jour le 07/01/2026

CONTACTEZ-NOUS :

Tél : 07 44 93 57 35

Mail : abertolotti@vakom.fr

www.vakom.fr

SARL VAL RH CONSEIL au Capital de 19 607€
RCS Brive 831 237 466
SIRET 831 237 466 00014
TVA intracommunautaire : FR 35 831 237 466
Code APE : 70222
Déclaration d'activité enregistrée sous le Numéro
75 19 00907 19 auprès du Préfet de la Nouvelle
Aquitaine

Le S e n s d e l ' H u m a i n

Vous vous interrogez sur votre devenir professionnel ?

Vous envisagez un changement d'orientation ?

Vous souhaitez faire le point et redécouvrir vos talents ?

Accompagner les Hommes dans leur projet de développement personnel et professionnel

Article L6313-4 modifié par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 4 du code du travail «Les actions permettant de réaliser un bilan de compétences ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.»

ORGANISATION ET DÉROULEMENT

D'UN BILAN DE COMPÉTENCES CHEZ VAKOM

NOTRE DEONTOLOGIE

- Respect de la personne
- Confidentialité
- Recherche d'autonomie pour le bénéficiaire
- Refus de tout abus d'influence
- Respect du choix du bénéficiaire
- Renvoi sur d'autres professionnels si nécessaire
- Supervision régulière
- Démarche concrète

Le bilan de compétences a pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation, indépendamment de celle proposée par son entreprise. Les Consultants VAKOM vous accompagnent dans l'identification de vos potentialités intellectuelles, physiques, psychologiques et l'exploration de vos motivations et intérêts. Il vous guident pour vérifier la réalité de votre projet et sa pertinence dans le contexte économique et social d'aujourd'hui?

Notre démarque est adaptée et ciblée en fonction de vos besoins, vos attentes et votre profil. Nous vous accompagnons dans votre recherche d'informations sur les différents métiers et différentes formations.

LES INTERVENANTS

Nous vous proposons un accompagnement exclusivement individuel avec un Consultant-référent. Vous avez la possibilité de rencontrer au moins une fois au cours de votre bilan VAKOM un autre Consultant-Bilan.



Stéphane DELPECH

Dirigeant Associé de VAKOM Brive-la-Gaillarde, avec plus de 15 ans d'expérience dans le réseau d'un groupe de travail temporaire dont 10 ans dans la fonction de directeur de zone. Le management d'équipes et de managers, le coaching, le développement de réseau et la performance commerciale sont mes domaines de prédilection.

J'accompagne les entrepreneurs et les organisations en stratégie et projet d'entreprise, en conseil RH et management, coaching, accompagnement équipe dirigeante. Certifié OPR® 1 & 3, Certifié à la Méthode de l'engagement, Certifié Coach OPR®, Certifié E-tuteur Profession Manager 3.0.



Aurélie BERTOLOTTI

Dirigeant Associé de VAKOM Brive-la-Gaillarde, Consultante en formation et orientation professionnelle. Diplômée d'un master Marketing et Commercial. Elle a une expérience de 12 ans en tant que manager en entreprise en intégrant du commerce, du management, de la gestion RH, du déploiement de projet.

PRISE DE CONNAISSANCE

- Information des objectifs, des étapes, des méthodes et du déroulement du bilan de compétences
- Présentation de VAKOM et de votre Consultant-référent

**Vous choisissez votre centre de bilan,
cette première prise de contact est sans engagement de votre part**

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE ACCOMPAGNÉ PAR VAKOM

- Organisation des différentes étapes et du calendrier prévisionnel
- Signature du contrat tripartite

PHASE 1 : Phase préliminaire

- Définition et analyse détaillée de la nature de vos besoins avec votre consultant-référent
- Formalisation des attentes et des objectifs

PHASE 2 : Phase d'investigation

- Analyse de votre parcours personnel et professionnel : repérage de vos points forts et domaines de vigilance
- Identification de vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles, vos motivations, aspirations et intérêts
- Repérage des éléments transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées
- Repérage de vos ressources et potentiels inexploités, découverte d'attrainces pour des secteurs d'activités auxquels vous ne pensiez pas : tests choisis en fonction de vos besoins et en accord avec vous-même, restitution individuelle par un Psychologue du travail (votre consultant-référent ou autre)
- Réflexion sur votre ou vos projet(s) professionnel(s), recherche d'informations sur les professions

PHASE 3 : Phase de conclusion

- Construction de votre projet professionnel : vérification de la cohérence entre vos objectifs, vos priorités, vos connaissances, vos aptitudes et vos compétences
- Confrontation de votre projet professionnel au marché : rencontre de professionnels, éventuelles mises en situation professionnelle
- Identification au besoin d'un projet de formation, recherche des organismes de formation
- Finalisation de votre plan d'actions
- Rédaction de votre **document de synthèse** : discussion et validation avec votre Consultant-référent
- Réception de votre synthèse dactylographiée en deux exemplaires et proposition du rendez-vous de suivi à 6 mois

PHASE 4 : SUIVI

- Point avec votre Consultant-référent 6 mois après la fin de votre bilan de compétences

DURÉE

- 24 heures réparties sur 3 à 4 mois



L'ensemble des consultants VAKOM de notre réseau (67 consultants sur le territoire national) peuvent également être ressource pour apporter un regard croisé sur votre bilan.